



RCS : MEAUX

Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01319

Numéro SIREN : 484 299 854

Nom ou dénomination : 3 C.D.B. AGENCEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2017 sous le numéro de dépôt 1587

0581319

20 FEV. 2017

1582

3CDB AGENCEMENT
S.A.S. au capital de 50.000 €
Siège social : 7 rue des Clos – 77100 MEAUX
484.299.854 RCS MEAUX

DECISION UNANIME DES ASSOCIES

EN DATE DU 16 JANVIER 2017

LES ASSOCIES DE LA SOCIETE :

- **FEL INVESTISSEMENTS,**
SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1.450.000 €, dont le siège social est situé à 9023 rue André Ampère – ZI de la Houssoye CS 60023 – 59932 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES, RCS LILLE METROPOLE n° 316112 333, représentée par son Président du Directoire, Monsieur Louis BEAUDEUX
- **CVS INGENIERIE,**
SAS au capital de 2.710.000 €, dont le siège social est situé à VILLENNOY (77124), 24 ter rue Bouchard, RCS de MEAUX n°750.613.010 représentée par son Président, Monsieur Cyrille SALOT

APRES AVOIR EXPOSE :

- Qu'à la suite de la modification de la répartition du capital social de la Société, il a été décidé, le 22 décembre 2016, de procéder à la nomination de commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Que des erreurs matérielles sont intervenues dans la désignation des Commissaires aux comptes, titulaire et suppléant, en ce qu'elles ont précisé la nomination, en qualité de commissaire aux comptes titulaire la Société ECA AUDIT aux lieux et places de la société SEC Laurent Baudouin et en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Frédéric VERCLYTTE aux lieux et places de Monsieur Aldo FRANCESCHI
- Qu'en conséquence, les associés ont décidé, par la présente décision collective, de modifier cet erreur, conformément à l'article 15.B.1 des statuts ;

SONT CONVENUS DE PRENDRE LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT:

- Rectification d'erreurs matérielles dans la nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE DECISION

Rectification des erreurs figurant dans la nomination des Commissaires aux comptes de la Société

La collectivité des associés ayant pris connaissance des erreurs matérielles figurant dans la décision de nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société du 22 décembre 2016,

décide de rectifier ces décisions de nominations de commissaires aux comptes et de nommer

- En qualité de Commissaire aux comptes titulaire (aux lieu et place de la société ECA AUDIT) : la Société SEC Laurent Baudouin demeurant 92 rue Raoul Briquet - 62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS, pour une durée de six exercices sociaux, incluant l'exercice social en cours ;
- En qualité de Commissaire aux comptes suppléant (aux lieu et place de Monsieur Frédéric VERCLYTTE) : Monsieur Aldo FRANCESCHI demeurant 16 rue de Verdun - 59229 TETEGHEM pour une durée de six exercices sociaux, incluant l'exercice social en cours ;

Le cabinet SEC Laurent BAUDOIN a fait savoir qu'elle acceptait les fonctions qui viennent de lui être confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Monsieur Aldo FRANCESCHI a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui viennent de lui être confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités et dépôts

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes décisions collectives ainsi que celles du 22 décembre 2016 (notamment le changement de Président, la désignation du Directeur Général et la nomination des Commissaires aux comptes) à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité et de dépôt nécessaires à la formalisations des présentes décisions collectives ou de celles du 22 décembre 2016.

* * *

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Fait à MEAUX
Le 16 janvier 2017

Pour copie certifiée conforme,

LE PRESIDENT
La société FEL INVESTISSEMENTS
représentée par Monsieur Louis BEAUDEUX

